

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Stéphane LEMOINE, Président de la communauté de communes Portes Euréliennes d’Île-de-France certifie que :

- Une enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d’urbanisme de Béville-le-Comte s’est tenue du lundi 17 octobre 2022 à 9h00 au samedi 19 novembre 2022 à 12h00, soit une durée de 34 jours.
- Un avis au public faisant connaître l’ouverture de l’enquête publique et ses modalités a été publié quinze jours avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l’enquête, dans deux journaux locaux diffusés dans le département d’Eure-et-Loir (l’Echo Républicain et Horizon 28).
- L’avis a été affiché au siège de la communauté de communes et à la mairie de Béville-le-Comte.
- Le dossier pour la mise en compatibilité du plan local d’urbanisme de Béville-le-Comte, comportant en annexe les avis des personnes publiques consultées, l’avis de l’Etat ainsi qu’un registre d’enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur a été déposé pendant la durée de l’enquête aux jours et heures habituels d’ouverture à la mairie de Béville-le-Comte (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h).
- Une adresse mail « plu.beville@porteseuréliennesidf.fr » a été créée pour les besoins de l’enquête publique pour permettre aux habitants de se prononcer par voie numérique
- Le dossier était également consultable sur le site internet de la communauté de communes (www.porteseuréliennesidf.fr) et celui de la commune de Béville-le-Comte (www.bevillelecomte.com),
- Un poste informatique dédié a été mis à la disposition du public afin de consulter le dossier en mairie de Béville-le-Comte.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,



Le Président,  
Stéphane LEMOINE